

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, 17 février 2021

La Croix-Rouge française crée une société foncière de santé avec Cofinimmo, Monceau Assurances et Arcade VYV

La Croix-Rouge française est gestionnaire d'établissements sanitaires, spécialisés en soins de suite et de réadaptation, en médecine, chirurgie et obstétrique.

Dans le cadre de sa stratégie immobilière et financière, elle crée la SCI réglementée Foncière CRF. L'objectif de cette création est d'assurer le maintien à long terme de la qualité des actifs immobiliers exploités par ses établissements et du service apporté à ses bénéficiaires.

La Croix-Rouge française reste le premier associé de la SCI Foncière CRF, accompagnée de Cofinimmo (39%), Monceau Assurances (21,2%) et Arcade VYV (0,8%).

La gestion et la gérance de cette SCI sont assurées par une société de gestion agréée.

La SCI Foncière CRF détient les murs de six établissements exploités par la Croix-Rouge française pour un total de 858 lits. La valeur de ces murs s'élève à plus de 190 millions €. Leur surface totale est égale à 91.000 m².

Les six sites détenus par la SCI sont répartis sur l'ensemble du territoire :

- « Bel Air » exploite 96 lits sur 13.000 m² en Indre-et-Loire,
- « Bois Guillaume » exploite 108 lits sur 9.000 m² en Seine-Maritime,
- « Saint-Alban » exploite 92 lits sur 10.000 m² en Savoie,
- « La Villa Richelieu » exploite 93 lits sur 10.000 m² en Charente-Maritime,
- « Margency » exploite 101 lits sur 12.000 m² dans le Val-d'Oise,
- « Les Massues » exploitent 368 lits sur une surface de 37.000 m² en Rhône-Alpes.

« Cette opération est un important levier d'action pour la poursuite et le renforcement de notre stratégie immobilière et financière. En s'associant à des partenaires de long terme, déjà présents dans le secteur sanitaire, la Croix-Rouge française professionnalise la gestion immobilière des établissements qu'elle exploite et en garantit le maintien et la pérennité, au bénéfice de son public » explique Guy Bernfeld, Directeur Général Adjoint de la Croix-Rouge française.

A propos de la Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française appartient au plus grand mouvement humanitaire mondial, qui regroupe 97 millions de femmes et d'hommes unis autour d'un même idéal de fraternité et de solidarité dans 191 pays. Association de loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1945, la Croix-Rouge française fonde son action dans le domaine de l'urgence, des opérations de secours et de l'action sociale, sur l'engagement de ses 66 000 bénévoles répartis au sein de 1.164 délégations et unités locales qui couvrent l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer. L'association est également un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire des services à but non lucratif. Présent dans les secteurs du sanitaire, du médico-social, du social et de la formation, elle gère près de 600 établissements avec plus de 16 000 salariés. L'adoption, en septembre 2020, de son nouveau projet associatif réaffirme les principes d'une Croix-Rouge française qui sait s'adapter à un monde qui change pour répondre aux besoins des plus vulnérables. La Croix-Rouge française agit pour protéger et relever sans condition les personnes en situation de vulnérabilité et construire avec elles leur résilience.